

2019

*Administration Communale de*  
**MOLENBEEK-SAINT-JEAN**



*Gemeentebestuur van*  
**SINT-JANS-MOLENBEEK**

# **VENTE DE VÉHICULES DÉCLASSÉS - 2019**



☎ : 02/412. 37. 84/85  
Fax : 02/410. 61. 30  
E-mail : [cnaeye@molenbeek.irisnet.be](mailto:cnaeye@molenbeek.irisnet.be)  
Service/Dienst: Propreté Publique-Charroi  
Réf/Ref : B34/CN/2018/00  
Annexes/Bijlagen: /

## CAHIER SPECIAL DES CHARGES

### *Vente de sept véhicules déclassés :*

***Lot 1 : 1 voiture mixte (service Propreté Publique – HNS-043)***

***Lot 2 : 1 camionnette plateau (service Pavage – TVR-879)***

***Lot 3 : 1 camionnette plateau (service Plantations – TVR-882)***

***Lot 4 : 1 fourgon – 9 places (service Ateliers – TCI-754)***

***Lot 5 : 1 camionnette plateau (service Propreté Publique – JXM-974)***

***Lot 6 : 1 camion benne (service Propreté Publique – KHS-770)***

***Lot 7 : 1 camionnette plateau (service Plantations – YFS-554 )***

## **Table des matières**

### **A. Exposé introductif**

1. objet du cahier spécial des charges
2. Adresse de contact
3. description
4. conditions de vente

### **B. Publicité**

### **C. Remise des offres**

### **D. Calendrier**

### **E. Attribution des compétences**

## Cahier des charges relatif aux conditions de la vente de quatre véhicules automobiles déclassés

### A. Exposé introductif

#### 1. Objet du cahier spécial des charges

La commune de Molenbeek-Saint-Jean met en vente 7 (sept) véhicules automobiles déclassés.

Type de vente : vente de gré à gré avec mesures de publicité.

Les conditions de la vente et les obligations de l'acquéreur sont définies par le présent cahier spécial des charges.

#### 2. Adresse de contact

Toute demande d'information relative au présent Cahier des Charges est à adresser à :

- **Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean**

#### **Propreté publique – Charroi**

Rue des Quatre-Vents 75

1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél: 02 / 412.37.84 - Fax: 02 / 410.61.30

E-mail : [propretepublique1080@molenbeek.irisnet.be](mailto:propretepublique1080@molenbeek.irisnet.be)

### 3. Description des véhicules automobiles

#### **Lot 1 : 1 voiture mixte**

Marque : Citrôen Zx  
Genre : Voiture mixte  
Cylindrée : 1360cc  
Puissance : 55Kw  
Nr de chassis : VF7N2M10000M16942  
Km : 91771km  
Carburant : Essence  
1<sup>ere</sup> mise en circulation : 14/02/1997  
Déclassement C.C. : séance du 03/06/2015  
Remarque : plus en service depuis 2016



## **Lot 2 : 1 camionnette plateau (service Pavage – TVR-879)**

Marque : Renault Master  
Genre : Utilitaire - plateau  
Cylindrée : 1799  
Puissance : 66kW  
Nr de châssis : VF1HDGCK524178938  
Carburant : Diesel – Euro 2  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 04/05/2001  
Km : 103240 (au 22/11/2018)  
Déclassement C.C. : LEZ – à partir du 01/01/2019 – séance du 20/02/2019  
Remarques : Toujours en service (jusqu'au 31/12/2018)  
Dégâts multiples (carrosserie, usure, etc...)



### **Lot 3 : 1 camionnette plateau (service Plantations – TVR-882)**

Marque : Renault Master  
Genre : Utilitaire - plateau  
Cylindrée : /  
Puissance : /  
Nr de châssis : VF1HDCGK524178944  
Carburant : Diesel – Euro 2  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 04/05/2001  
Km : 93983km (au 22 11 2018)  
Déclassement C.C. : LEZ – à partir du 01/01/2019 - séance du 20/02/2019  
Remarque : Toujours en service (jusqu'au 31/12/2018)



### **Lot 4 : 1 fourgon – 9 places (service Ateliers – TCI-754)**

Marque : Ford Transit  
Genre : Minibus 9 places  
Cylindrée : 1998cm<sup>3</sup>  
Puissance : 63kW  
Nr de châssis : WFOPXXBDFP5M30572  
Carburant : Diesel  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 29/03/2005  
Km : 47703 km  
Déclassement C.C. : séance du 23/05/2018  
Remarque : véhicule déclaré sinistré par la compagnie d'assurance en 2018





## **Lot 5 : 1 camionnette plateau (service Propreté Publique – JXM-974 )**

Marque	:	Renault Master
Genre	:	Utilitaire – plateau – double cabine
Cylindrée	:	2463cm <sup>3</sup>
Puissance	:	120cv
Carburant	:	Diesel – Euro 3
1 <sup>ere</sup> mise en circulation	:	06/03/2003
Km	:	67382 km
Déclassement C.C.	:	séance du 20/02/2019
Remarque	:	plusieurs éléments manquants (moteur, banquette, phares, rétroviseur, etc...)



## **Lot 6 : 1 camion benne (service Propreté Publique – KHS-770)**

Marque : Renault 140-12  
Genre : camion de transport à benne fixe  
Cylindrée : /  
Puissance : /  
Nr de châssis : VF640BF000001530  
Carburant : Diesel  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 1991  
Km : 146662 km  
Déclassement C.C. : séance du 20/02/2019  
Remarque : Véhicule à l'arrêt depuis 2016



## **Lot 7 : 1 camionnette plateau (service Plantations – YFS-554 )**

Marque : Citroën Jumper  
Genre : Utilitaire – plateau – double cabine  
Cylindrée : 2198cm<sup>3</sup>  
Puissance : 88kW  
Nr de châssis : VF7YDBMHC11340755  
Carburant : Diesel – Euro 4  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 18/02/2008  
Km : 49122 km  
Déclassement C.C. : séance du 20/02/2019  
Remarque : plusieurs éléments manquants (phare avant, banquette avant, etc...)



#### **4. Conditions de VENTE**

La vente est soumise au respect de 3 conditions cumulatives portant sur :

- Le prix de vente
- La reprise des véhicules dans l'état actuel sans aucun frais pour la Commune.
- La reprise par l'acquéreur du lot dans son entièreté

Ces conditions sont détaillées de la manière suivante.

##### **A. Prix de vente**

##### **B. Reprise des véhicules**

Les véhicules doivent être repris dans l'état actuel. L'enlèvement et le transport de ces véhicules seront entièrement supportés par l'acquéreur.

##### **C. Reprise par l'acquéreur du lot dans son entièreté**

#### **B. Publicité**

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean publie le présent cahier spécial des charges sur le site internet de la Commune et ce, afin que toute personne intéressée puisse remettre une offre.

#### **C. remise des offres**

Afin de faciliter la remise des offres, les véhicules pourront être examinés sur site (service Propreté Publique-Charroi, rue des Quatre-Vents 75 à 1080 Bruxelles) moyennant une prise de rendez-vous préalable avec le responsable du service : M. Naeye Christian – 02/412.37.84.

Afin de permettre une étude comparative, les candidats acquéreurs sont tenus de faire connaître leurs conditions de prix en utilisant les formulaires de soumission en annexe. Les candidats acquéreurs, ou leur mandataire, devront soigneusement compléter et signer ces différents documents exigés en vertu du présent cahier spécial des charges.

Tous les documents constituant l'offre et ses annexes devront être numérotés, datés et signés par le candidat acquéreur ou son mandataire. Ils devront en outre porter la mention suivante : « Fait par le soussigné pour constituer l'offre de ce jour ».

Toutes ratures, surcharges et mentions complémentaires ou modificatives, tant dans l'offre que dans ses annexes, qui seraient de nature à influencer les conditions essentielles de la présente

procédure de vente, telles que les prix, les délais, les conditions techniques, doivent également être signées par le candidat acquéreur ou son mandataire.

Si le candidat acquéreur établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire. Toute offre rédigée sur un autre document doit déclarer sur chaque document que celui-ci est conforme au présent cahier spécial des charges. Un tel document doit contenir la formule suivante :

*« Je soussigné, déclare avoir vérifié que les données ci-dessous sont en parfaite conformité avec les mentions du formulaire fourni par l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et en prends sur moi l'entière responsabilité. Toute mention contraire au modèle arrêté par l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean est réputée non écrite. »*

Les offres seront remises par service postal ou par porteur à l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean. Les offres seront glissées dans une enveloppe définitivement scellée et portant mention des références et intitulé du présent cahier spécial des charges (Vente de sept véhicules déclassés : CSC/2019-01/PP/Charroi).

En cas d'envoi par la poste, sous pli recommandé ou ordinaire, cette enveloppe sera glissée dans une seconde enveloppe avec mention de l'adresse de l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et de la référence suivante:

« OFFRE : Vente de sept véhicules déclassés : CSC/2019-01/PP/Charroi ».

En cas d'envoi par porteur, l'offre sera remise au Secrétariat communal sis au deuxième étage du n°20 de la rue du Comte de Flandre à 1080 Bruxelles.

L'offre devra parvenir au Secrétariat communal au plus tard le 03/05/2019 à 9h30 du matin, date limite de réception des offres. Elle sera envoyée ou déposée à l'adresse suivante:

Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean

Collège des Bourgmestre et Echevins

20, rue du Comte de Flandre

1080 Bruxelles

Toutefois, une offre arrivée tardivement est prise en compte pour autant que les deux conditions suivantes soient cumulativement rencontrées :

1. L'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean n'a pas encore notifié sa décision au candidat acquéreur retenu ;
2. L'offre ait été déposée à la poste sous pli recommandé, au plus tard le quatrième jour calendrier précédant le jour fixé pour la réception des offres.

Par le fait du dépôt de l'offre, le candidat acquéreur reconnaît s'être rendu compte de l'importance et des particularités propres à cette procédure de vente et avoir obtenu tous les renseignements qu'il désirait à ce propos pour lui permettre de rédiger son offre et enfin avoir établi cette dernière en parfaite connaissance de cause.

L'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean se réserve le droit de renoncer à la présente procédure de vente. Elle peut, soit renoncer à passer le contrat, soit décider que la présente procédure soit arrêtée et qu'une ou plusieurs autres procédures soient initiées.

La date de l'accusé, établi par le service du Secrétariat communal en cas de dépôt, fait foi.

En cas d'envoi postal, le cachet de la poste fait foi.

## **D. calendrier**

### **1. Délai de validité de l'offre**

Le candidat acquéreur reste lié par son offre pendant 120 jours calendriers commençant à courir à partir du lendemain de la date ultime de réception des offres par l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean.

### **2. Notification de l'offre retenue**

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean notifiera son choix au candidat dont l'offre a été retenue ainsi qu'à tous les candidats acquéreurs ayant remis une offre en conformité avec le présent cahier des charges.

### **3. Mise à disposition des biens**

Les biens seront mis à disposition de l'acquéreur après la notification qui lui aura été faite par l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean conformément au point D.2. du présent cahier des charges et après que le candidat acquéreur ait versé à l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean le prix de la vente.

Les modalités de versement du prix de vente seront spécifiées dans le courrier de notification de l'attribution de la présente procédure de vente.

## **E. attribution des compétences**

Tout litige pouvant résulter de l'exécution, de l'interprétation ou des suites de la présente procédure de vente à intervenir entre l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et les candidats acquéreurs, retenu ou non retenus, sera de la seule compétence des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.